

ACCOMPAGNER LE PROJET PROFESSIONNEL DE MES COLLABORATEURS (P.1/2)

Module dédié aux encadrants de proximité

ENJEUX

Cette formation est dédiée spécifiquement aux encadrants qui interviennent régulièrement ou ponctuellement à l'accompagnement du projet professionnel.

Elle permet d'identifier leur propre rôle et de découvrir une méthode simple et efficace, l'ADVP.

L'idée est d'outiller les encadrants pour mieux identifier les relais internes et externes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir identifier les composantes d'un projet professionnel
- Connaître les grands principes de l'ADVP et les étapes de cheminement d'un collaborateur
- Savoir identifier le rôle de l'encadrant dans l'élaboration du projet professionnel

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'un bon projet professionnel ?

- La notion de projet professionnel et ses différentes dimensions
- Les publics concernés : CDD tremplin ainsi que tous les collaborateurs exprimant un souhait de mobilité professionnelle
- Projet professionnel et handicap : l'évaluation des capacités de la personne

PROGRAMME (SUITE)

Philosophie de la démarche ADVP et les étapes du cheminement d'un collaborateur :

- L'ADVP : présentation schématique et illustrée de ce modèle expérientiel et éducatif
- Une démarche en 4 étapes

Le rôle et les actions du chef d'équipe :

- Le rôle du chef d'équipe
- Le contrat d'accompagnement
- Les besoins du collaborateur à chaque étape et réponses possibles du chef d'équipe
- Favoriser les immersions
- Les points de vigilance à avoir : respect du cheminement, de la temporalité, du cadre à tenir, des biais personnels, des expériences à vivre et des alternances nécessaires ; repérage et prise en compte des freins potentiels

Identifier les relais internes et externes :

- Les relais internes : tous les professionnels de l'EA et du service RH
- Les relais externes : mission locale, cap emploi, SAMETH, pôle emploi, prestations d'appui spécifiques, organismes de formation, ...
- Est-ce bien le public cible de ces accompagnements ?
- La mise en œuvre et le suivi des stages externes

PUBLIC

Encadrants de proximité / Chefs d'équipe en EA en situation d'accompagnement d'un salarié vers un nouveau projet professionnel

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

ACCOMPAGNER LE PROJET PROFESSIONNEL DE MES COLLABORATEURS (P.2/2)

Module dédié aux encadrants de proximité

MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**.
Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride**
(en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, actives, participatives et expérientielles
- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas : travaux individuels et collectifs
- Les 4 étapes de la démarche ADVP
- Dynamique collective : témoignages et échanges

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test d'auto positionnement à l'entrée de la formation
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation



BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

TARIFS*

Adhérent UNEA : 700 €

Non adhérent UNEA : 950 €

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Seuls 25% de ce tarif reste à votre charge, sans démarche de votre part

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande

MODALITÉS D'INSCRIPTION

RDV dans l'agenda et cliquer sur le lien de la session souhaitée



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 09.67.50.59.71
ou par mail academie@unea.fr

75% du coût de cette formation est pris en charge par le ministère du Travail



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

académie
unea
cultures inclusives

Version juin 2021